

AIDE AU BAFA PAR LA MUNICIPALITE DE VERLINGHEM

La Mairie de Verlinghem propose une aide financière individuelle permettant aux jeunes verlinghemmois de s'engager dans la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Cette aide constitue une participation financière à hauteur de **50 % du coût** de la Formation Générale. Le bénéficiaire s'engage à travailler dans les accueils de loisirs de la commune durant 6 semaines minimum.
Conditions :

résider à Verlinghem
avoir 16 ans minimum
être préinscrit à une formation BAFA et fournir l'attestation de l'organisme partenaire
déposer le dossier signé en mairie.

Dossier à télécharger et à remplir en cliquant [ici](#)

<https://verlinghem.fr/fr/rb/1208131/aide-municipale-au-bafa>

Mairie de Verlinghem:

1 place Jacques Chirac

Hôtel de ville

59237 - Verlinghem

<http://verlinghem.fr/fr/>